

Note n° 111 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 7 novembre 2023

La réunion du CA de l'Unirs

Le CA de l'Unirs qui s'est réuni le 19 octobre a essentiellement abordé le contexte, les mobilisations et la vie interne de l'UNIRS.

Analyse du contexte politique, économique, social, syndical et environnemental : un document a été envoyé en amont pour préparer la discussion (à lire en cliquant [ici](#)). Il contient un texte détaillant les mesures du PLFSS 2024, le PLF 2024 ainsi que la « rentrée sociale » et la journée de mobilisation du vendredi 13 octobre.

Mobilisations spécifiques du G9 dans la période : il s'agit de la conférence de presse des 9 à FO le mardi 17 octobre où il y eu seulement l'Humanité et la presse des syndicats CGT et FO (d'habitude, il y a plus de monde), de la rencontre des 9 organisations de retraité·e·s le 18 octobre (voir la note mensuelle Unirs d'octobre), et la préparation de la journée de mobilisation des personnes à la retraite le mardi 24 octobre dans tous les départements. Le CA a décidé qu'à l'avenir, nous nous opposerons à une date qui tomberait pendant les vacances scolaires, car cela réduit sensiblement la participation des nombreuses personnes qui gardent les petits-enfants.

Vie interne de l'UNIRS : l'AG de l'UNIRS du 6 décembre 2023 a été préparée dans le détail (organisation matérielle, ordre du jour, présences envisagées, etc.) et a complété les textes envoyés aux équipes pour avoir le temps d'en discuter, le rapport d'activité et le projet de Motion d'Actualité et d'Orientation.

L'AG discutera de la cotisation des structures départementales et éventuellement nationales et des adhésions à Solidaires. Il faut savoir que les 100 000 adhérent·e·s à Solidaires le sont parce que leur fédération nationale verse à Solidaires 4,67 € par an pour chacun de ses adhérent·e·s ... et que les retraité·e·s qui ne sont pas dans une fédération nationale mais seulement dans un Solidaires départemental à travers une UDIRS ne versent rien à Solidaires et ne sont pas adhérent·e·s de Solidaires sur le plan national.

Aujourd'hui, la cotisation des structures (départementales et fédérations nationales) versée à l'Unirs est un forfait de 20 € pour moins de 20 personnes qui paient une cotisation, 60 € entre 20 et 199 personnes et 100 € au-delà. Cela fait payer la même somme que l'on ait 0 ou 20 adhérent·e·s, 200 ou 1500... Une cotisation plus juste pourrait être, comme pour Solidaires national, une somme à verser chaque année pour chaque adhérent·e. Si cette somme était supérieure à 4,67 €, l'Unirs en tant que structure nationale, reverserait ces 4,67 € par an et par adhérent·e départemental à Solidaires : tous les retraité·e·s dans les départements deviendraient adhérent·e·s de Solidaires nationalement. Cette somme devrait être supérieure à 4,67 € pour qu'il reste quelque chose au budget de l'Unirs, il faudrait dans les 6 €. Est-ce possible ? Ce sont les délégations présentes à l'AG du 6 décembre qui le diront.

Pour lire le compte-rendu complet, cliquer [ici](#).

Compte-rendu du CA du jeudi 19 octobre 2023 dans les locaux de Solidaires

Présent·e·s : 15 (4 femmes et 11 hommes).

Pour les organisations syndicales nationales (3 personnes) : Solidaires Finances Publiques (Gérard Gougechon) ; SUD PTT (Philippe Cornélis) ; SUD Pôle-emploi (Suzanne Bellet).

Pour les Solidaires départementaux (12 personnes) : 14 Basse-Normandie (Jean-Pierre Nunès, Christian Zannier) ; 44 Loire-Atlantique (Jacky Chaignier, Yves Le Lann en visio) ; 51 Marne et Champagne-Ardenne (Patrice Perret en visio) ; 75 Paris (Jean-Yves Lefort, Geneviève Mérand) ; 85 Vendée (Denis Turbet-Delot en visio) ; 91 Essonne (Catherine Fayet, Roland Baillet) ; 94 Val-de-Marne (Carine Delhostal, Philippe Barre).

Excusé·e·s : Anne Millant (SUD-Rail) ; Odette Scherrer (SNABF Solidaires) ; Yveline Babu (25 Doubs) ; Marc Lerbey (44 Loire-Atlantique) ; Patrick Disclyn (91 Essonne) ; Jean-Louis Marziani (94 Val-de-Marne).

Ordre du jour retenu :

I - Analyse du contexte politique, économique, social, syndical et environnemental.

- Le PLFSS 2024. En document préparatoire à nos discussions, a été joint le texte rédigé par Alain Caillot, ancien de SUD Protection sociale, actuellement à Solidaires 76. Ce texte a été vu par la commission « Protection sociale » de Solidaires et a été retenu par le secrétariat national de Solidaires pour rédiger le communiqué de Solidaires du 9 octobre.

- Le PLF 2024.

- La « rentrée sociale » et la journée de mobilisation du vendredi 13 octobre.

II - Mobilisations spécifiques du G9 dans la période. La conférence de presse des 9 à FO le mardi 17 octobre, la rencontre des 9 organisations de retraité·e·s le 18 octobre, de 14 h à 17 h, toujours à FO, et la préparation de la journée de mobilisation des personnes à la retraite le mardi 24 octobre dans tous les départements.

III - Vie interne de l'UNIRS. Organisation du débat dans l'UNIRS sur notre financement, nos différentes hypothèses. Préparation de l'AG de l'UNIRS du 6 décembre 2023 : organisation matérielle, ordre du jour, rapport d'activité, discussions avant envoi du projet de Motion d'Actualité et d'Orientation, présences envisagées à l'AG, répartition des fonctions entre nous, etc.

IV - La préparation du Congrès de Solidaires. L'engagement de l'UNIRS dans les groupes de travail préparatoires à la rédaction des textes.

Dure retraite pour les immigré·e·s

Solidaires a signé l'appel et participera au 8 novembre devant la CNAV Ile de France pour l'application des droits. Une pétition circule depuis un an à l'initiative de diverses associations locales en lien avec l'immigration, accessible en cliquant [ici](#).

Ces associations de l'immigration ont monté un « Collectif retraites » qui fait pression sur la CNAV Ile de France sur l'enjeu de l'accueil des travailleuses et travailleurs en difficulté. Solidaires a organisé avec ces associations et le GISTI, rejoints par la CGT, un débat lors de l'université d'été des mouvements sociaux, sur les constats et l'action.

Au-delà des questions d'accueil à la CNAV, se pose le problème des cotisations sociales pour les travailleuses et travailleurs immigré·e·s, en particulier ceux et celles qui ont été sans-papiers.

Nous sommes confronté·e·s à ces questions de différentes manières :

- Les travailleurs sans-papiers ont un problème majeur avec le paiement de cotisations sociales sans conséquence en matière de droits acquis (ce qui n'est pas le cas par exemple avec l'existence de l'AME).
- La campagne « Stop au racket sur les cotisations et les impôts des travailleurs sans papiers » a manifestement déjà travaillé sur le sujet ainsi que des associations comme le GISTI.
- Il arrive que des travailleurs immigrés viennent dans nos permanences pour demander de l'aide au moment de partir en retraite, aide nécessaire tant la numérisation des services publics pose des problèmes insurmontables aux personnes en précarité numérique (problème reconnu par le défenseur des droits).

Les petites pensions vues par la CNAV

Quel impact de la « réforme » des retraites ? La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) révèle que le minimum contributif des personnes parties à la retraite en septembre a augmenté « de 30 € en moyenne », qu'il a progressé « de 50 € en moyenne » pour environ 500 000 personnes déjà en retraite, dont 20 000 ont touché le montant maximal de 100 €. Au total, 1,7 million de retraité·e·s doivent bénéficier d'une revalorisation d'ici septembre 2024.

On est très loin de la propagande sur le minimum de pension à 1 200 € pour toutes les personnes ayant accompli une carrière complète au SMIC. Combien auront les 1 200 € ? Seulement une partie des 20 000 ayant +100 €, celle qui avait une pension de 1 100 €.

**DROITS BAFOUÉS, DÉMARCHES EN LIGNE
= RETRAITÉS EN DANGER !**

FLASHEZ CE CODE
POUR EN SAVOIR PLUS
SUR NOS ACTIONS



**RASSEMBLEMENT
LE 8 NOVEMBRE 2023
À 14H30**

**DEVANT LE SIÈGE DE LA CNAV
12 RUE DE JOINVILLE, PARIS 19**



NOS REVENDICATIONS :

- RÉOUVERTURE D'AGENCES DE PROXIMITÉ
- RESPECT DU CADRE LÉGAL
- MESURES CONCRÈTES POUR LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS

COLLECTIF
RETRAITE
ÎLE-DE-FRANCE



Le gouvernement se venge

Pendant les actions retraite, chacun·e se souvient des propos de Pierre-Louis Bras en tant que président du Conseil d'orientation des retraites (COR), il a osé démentir le gouvernement et a affirmé que les dépenses de retraite ne dérapaient pas, que le léger déficit durable était dû aux recettes insuffisantes.

Le gouvernement n'avait pas apprécié et la Première ministre l'avait accusé d'avoir une « lecture personnelle » du rapport annuel du COR. La sanction est tombée, Pierre-Louis Bras a été détaché à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) pour cinq ans.

Le gouvernement l'a remplacé au COR par l'économiste Gilbert Cette qui a soutenu François Hollande en 2012 pour « la pertinence de ses options sur la reprise de la croissance et de l'emploi », puis Emmanuel Macron en 2017 « seul capable de poser les bases d'une nouvelle croissance économique ».

Le financement de l'autonomie doit être une priorité budgétaire

C'est ce que pense une écrasante majorité de la population (91 %), selon une étude portant sur la perte d'autonomie, menée par l'institut Opinion Way pour la Fédération des Services à la Personne et de Proximité (Fédésap) : l'État doit prendre à bras le corps la question du vieillissement à domicile et financer les Services à la Personne à la hauteur des besoins du secteur.

Pour une majorité des personnes sondées :

- la gestion de leur perte d'autonomie sera de plus en plus compliquée (95 %),
- la gestion d'une personne en perte d'autonomie ne devrait jamais se faire seule (96 %),
- la perte d'autonomie d'un proche est l'une des choses les plus difficiles auxquelles ils pourront être confrontés dans leur vie (94 %),
- le manque de moyens pour aider et accompagner les personnes en perte d'autonomie fait que 79 % estiment qu'ils n'auraient pas les moyens d'être correctement pris en charge s'ils étaient en perte d'autonomie.

- la prise en charge à domicile reste de qualité en France (75 %) grâce au professionnalisme des aides à domicile et au sens de la responsabilité des entreprises du secteur,
- le métier d'aide à domicile est jugé difficile (95 %), mais indispensable (96 %).

Mais seulement moins de la moitié (47 %) fait confiance aux pouvoirs publics pour proposer des solutions concrètes, à faible impact sur les budgets des familles, pour la prise en charge de la perte d'autonomie.

Le sondage comporte de nombreuses autres informations sur les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, la perte d'autonomie en France et le rôle des aides à domicile, les modes de financement et la prise en charge de la perte d'autonomie, le consulter [ici](#).

Manifestation des retraité·es à Madrid

Samedi 28 octobre 26 000 personnes ont défilé à Madrid à l'appel de plusieurs syndicats, confédérations et partis (CGT espagnole, Intersindical, Solidaridad Obrera, CNT, PCPE, Podemos ...) et de la Coordination nationale pour la défense du système de pension publique pour réclamer :

- La défense des retraites du public.
- Le pouvoir d'achat contre la montée asphyxiante des prix et la vie de plus en plus chère.

Hortensia Inès (66) y représentait Solidaires et l'UNIRS, elle a été interviewée par un journaliste de la CGT espagnole et par l'équipe de Rojo y Negro TV. Elle a rappelé l'importance de l'internationalisme syndical, notre militantisme commun au moyen du réseau RSISL, les actions en France pour la même cause ces derniers temps et le soutien de l'UNIRS à cette manifestation.



Auparavant, Christian Mahieux a envoyé, au nom de l'Unirs, un message de soutien :

« Alors que les actionnaires et patrons des grandes entreprises continuent de s'enrichir, la précarité et la pauvreté touchent de plus en plus de travailleurs et travailleuses, notamment parmi les personnes en retraite. Par ailleurs, les gouvernements au service des capitalistes ne cessent de s'attaquer aux droits liés à la retraite : départs en retraite de plus en plus tard, pensions trop faibles, etc.

En France, nous avons mené une longue lutte durant tout le premier semestre 2023 contre une nouvelle contre-réforme des retraites. Le 24 octobre encore, neuf organisations syndicales de retraité·es appelaient à des manifestations et rassemblements dans de nombreuses villes de France.

C'est tout naturellement que nous soutenons la manifestation du 28 octobre 2023 à Madrid, à l'appel de la Coordinadora Estatal por la Defensa del Sistema Público de Pensiones (COESPE) et de plusieurs organisations syndicales de l'État espagnol avec lesquelles l'Union syndicale Solidaires se retrouve au sein du Réseau syndical international de solidarité et de lutte.

Ensemble, par-delà les frontières, imposons l'annulation des contre-réformes imposées depuis des années, la fin à l'écart entre les sexes en matière de salaires et de pensions, une répartition équitable des richesses, l'amélioration et le développement des services publics. »